

Municipalité de Sainte-Flavie

Le 27 février 2019

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Sainte-Flavie tenue le mercredi 27 février 2019, à 19 h, au Centre municipal Léon-Gaudreault.

SONT PRESENT(E)S madame les conseillères Louise Dubé, Rose-Marie Gallagher, Lynn Robitaille et messieurs les conseillers Robin Boucher, Michel Hudon tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-François Fortin.

EST ABSENTE madame la conseillère Agathe Lévesque.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE madame Francine Roy, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat que l'avis de convocation a été signifié tel que requis à l'article 156 du Code municipal, la séance est ouverte à 19h04 par monsieur le maire, Jean-François Fortin.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-02-064

Il est proposé par madame Lynn Robitaille et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

3. ADJUDICATION DU CONTRAT DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT SANITAIRE DE LA PLACE FLAVIE-DRAPEAU

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Flavie a procédé à un appel d'offres public à partir du système électronique d'appel d'offres le SEAO pour la construction d'un bâtiment sanitaire de la Place Flavie-Drapeau dans le cadre du programme PRIM-MADA;

CONSIDÉRANT QUE trois soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QU'après analyse, la soumission présentée par Construction Gides April inc. est la plus basse conforme;

2019-02-065

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robin Boucher et résolu unanimement d'accorder le contrat à Construction Gides April inc. pour la somme de 125 500 \$, taxes incluses.

4. MANDAT A TETRA TECH POUR LE PROJET DE MARINA

CONSIDÉRANT la proposition de services professionnels de Tetra Tech pour la mise à jour de l'étude de coûts visant la construction d'une marina pour petits bateaux ;

CONSIDÉRANT QUE cette mise à jour tiendra compte des coûts qui ont changés depuis l'émission de l'étude initiale réalisée en février 2007 ;

2019-02-066

Il est proposé par monsieur Michel Hudon et résolu unanimement d'accepter la proposition de Tetra Tech pour la somme 8 430 \$, plus taxes.

5. MANDAT À VALLEREX POUR LE PROJET DE PROLONGEMENT DE LA CONDUITE D'AQUEDUC DU RESEAU DE L'IML

CONSIDÉRANT l'offre de service d'ingénierie pour le projet du prolongement de la conduite d'eau potable du réseau de l'Institut Maurice-Lamontagne;

Municipalité de Sainte-Flavie

Le 27 février 2019

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service comprend tous les documents nécessaires pour un appel d'offres à savoir les plans, le devis et l'estimation des coûts du projet;

2019-02-067 Il est proposé par monsieur Robin Boucher et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de Vallerex au montant 3 808 \$.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

2019-02-068 Il est proposé par madame Louise Dubé de lever la séance à 19h22.

Je, soussigné, Jean-François Fortin, maire, certifie conformément à l'article 142 du Code municipal du Québec, je donne mon assentiment et appose ma signature aux résolutions 2019-02-064 à 2019-02-068 consignées au présent procès-verbal.

JEAN-FRANÇOIS FORTIN
Maire

FRANCINE ROY
Directrice générale
/ secrétaire-trésorière